



COMMUNE D'AVEIZE
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 DECEMBRE 2024 à 20h30

Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales Le Conseil Municipal d'Aveize, qui s'est réuni le 19 décembre 2024 à 20h30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel BONNIER, Maire a pris les décisions suivantes :

N° de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
2024-12-19-01	Demande de subvention de l'association Rugby des Monts pour l'année 2024-2025	Approuvée à l'unanimité
2024-12-19-02	Modification du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)	Approuvée à l'unanimité
2024-12-19-03	Bail dérogatoire de courte durée pour la location par la Commune d'Aveize à Mme Clémence Poyet « Beauté six sens » d'un local à usage commercial en vue d'y exercer une activité esthéticienne	Approuvée à l'unanimité
2024-12-04	Demande de subvention auprès de l'Etat pour le projet de construction d'un bar-restaurant	Approuvée à l'unanimité
2024-12-05	Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le projet de construction d'un bar-restaurant	Approuvée à l'unanimité

Les délibérations ont été mises à la disposition du public en Mairie à compter du 14/01/2025
Le Maire, Michel BONNIER.



Mise en ligne sur le site Internet le 14/01/2025
Affichée le 14/01/2025